

Ce que les jeunes pensent de nous...

Autor(en): **Porret, Emma**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 120

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'être une cause de défaite ! mais d'incorporer l'accession des femmes au pastorat à la nouvelle loi électorale qui traitera aussi du fameux problème de la maîtresse d'école mariée. > Nous avons donc chanté trop tôt victoire complète. Et voilà de nouveau, pour nos amies zurichoises, bien des occasions de mener campagne. Comme quoi le métier de suffragiste est un de ceux où l'on ne chôme au moins jamais !

Et il est véritablement un peu déconcertant de constater partout, sur tous les points de nos pays, la même conception arriérée de nos pouvoirs publics quant au rôle de la femme, la même terreur ou la même répulsion à nous laisser partager les droits et les devoirs que se sont octroyés, à eux-mêmes les hommes seuls ! D'autant plus déconcertant que des nouvelles témoignant d'un état d'esprit radicalement différent nous arrivent, non pas chaque mois, mais chaque semaine, de toutes les parties du monde. La dernière fois, c'était de Grèce et de Belgique ; aujourd'hui, c'est des Indes, où le Conseil législatif de Madras a voté, contre la seule opposition de ses membres mahométans, une loi reconnaissant aux femmes les mêmes droits politiques exactement qu'aux hommes. Une campagne très active de propagande a été menée à cet effet par l'Association des femmes hindoues, qui n'ont rencontré partout où elles se sont adressées que sympathie, bienveillance et bonne volonté. Toutes les femmes des provinces méridionales de la péninsule sont ainsi maintenant affranchies, et c'est une simple question de forme qui a retardé momentanément l'émancipation politique des femmes de la province de Bombay. Qu'on ne vienne donc plus nous raconter que le suffrage féminin est bon seulement pour les pays nouveaux, sans traditions aux racines profondes dans le passé, puisqu'après la Grèce, voici l'Inde à l'existence millénaire qui y marche à son tour...

... Donnons en terminant la nouvelle, maintenant officielle, que le IX^e Congrès de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes n'aura pas lieu, comme il l'avait été décidé l'année dernière, à Paris en 1922. L'Union française pour le Suffrage des Femmes a en effet estimé que la situation politique actuelle est encore trop tendue, l'opinion publique trop nerveuse, pour que pareille réunion puisse avoir lieu l'année prochaine déjà autre part que dans un pays neutre. Nous comprenons pleinement la prudence de cette décision. Pour les mêmes motifs qui nous ont toujours fait repousser l'idée d'une rencontre internationale avant le temps où elle serait acceptée de chaque pays, et dans l'intérêt de l'internationalisme féminin lui-même, nous ne pouvons qu'approuver la décision de l'Union française — quelle que soit la déception qui en résulte pour nous toutes. Le lieu du prochain Congrès est encore incertain. Il a même été question de remettre ce Congrès d'une année, soit en 1923, mais des motifs aussi bien moraux que matériels semblent s'y opposer. On attend que des invitations soient faites. Dommage que la Suisse ne puisse pas se mettre une seconde fois sur les rangs !

E. Gd.

Ce que les jeunes pensent de nous...

En octobre 1920, le Comité central de la Société de Zofingue proposait aux membres de cette société le sujet d'études suivant : « Quelles sont les conditions sociales nécessaires à la femme pour l'accomplissement de sa mission morale dans la famille ? » Il en est résulté dix travaux, et le rapport d'ensemble dû à M. P. Tournier, de Genève, président central, qui a paru dans le numéro d'avril de la *Feuille Centrale*.

Selon les conclusions du rapporteur, « la complexité extrême de la question a été mise en lumière, et sa solution par quelques vagues formules ou doctrines faciles démontrée impossible. D'autre part, la nécessité de chercher un état social pour la femme meilleur que son état actuel, reconnu par tous comme transitoire et particulièrement difficile pour celle-ci, est unanimement affirmée. »

« Où plusieurs rapporteurs s'accordent, constate encore M. Tournier, c'est pour réclamer que la valeur de la femme soit mieux respectée, même si elle doit être d'un ordre différent de celui de l'homme ». — « Les jeunes gens doivent enfin apprendre à considérer les jeunes filles comme des êtres qui sont leurs égales par la naissance, et qui les valent. »

L'état social ne répond donc pas aux besoins actuels de la femme : d'autre part, celle-ci est reconnue comme un être doué de bon sens et de raison. Vous pourriez en conclure qu'il convient que la femme dise : « Il me faut ceci ou cela, pour que je puisse accomplir ma mission morale dans la famille. Et, comme les transformations sociales s'inscrivent dans les lois, il me faut les droits politiques, pour que je puisse adapter les lois à mes besoins ». Vous pourriez penser encore que, après avoir approfondi le problème, Messieurs les Zofingiens inviteront les femmes, qui sont leurs égales, à chercher avec eux les moyens de sortir de cet état transitoire et particulièrement difficile.

Point du tout.

« Au contraire des féministes qui insistent sur les devoirs semblables de l'homme et de la femme pour en tirer démonstration des droits semblables de la femme et de l'homme, nous voudrions voir les rapporteurs s'appliquer à établir quel est le devoir particulier de la femme, qui lui donne droit à des conditions sociales particulières. »

D'ailleurs, nos mères et nos sœurs ne sont pas des personnalités : « Nos grand'mères sont beaucoup plus des personnes de volonté que nos mères ou nos sœurs. »

Donc, laissez-nous faire, nos mères et nos sœurs. C'est nous, Zofingiens, qui allons vous dire quels sont vos devoirs, et qui vous mesurerons la part de droits qui vous revient.

Votre devoir est premièrement d'être épouse ; mais un seul rapporteur vous demande d'être l'amie, la conseillère, la collaboratrice de votre mari. La plupart insistent sur vos devoirs d'éducatrices, vous conseillent d'allaiter vos enfants, de ne pas leur donner de l'alcool, de les initier au mystère de la naissance. Il faut que vous compreniez que votre tâche n'est faite que de dévouement. Votre mission morale consiste à éveiller la conscience, à la stimuler, à l'alimenter. Il faut que vous soyez initiées aux affaires publiques, afin de pouvoir préparer aussi bien des citoyens que de futures mères. Enfin, n'oubliez pas que vous devez tenir votre ménage en ordre, de peur que votre mari ne se mette à hanter les auberges.

Mais avec tout cela, peut-être devrez-vous encore gagner votre pain et celui de votre famille. Et voilà, Messieurs les Zofingiens aux prises avec le gros problème du double métier de la femme mariée. « Les féministes, disent-ils, prennent volontiers leur parti de la dissolution de la famille, comme d'une nécessité inéluctable. » Mais nous, Zofingiens, nous ne souffrirons pas que la famille se dissolve. « Il faut, dit l'un des rapporteurs, abolir le travail de la femme hors chez elle. » Et un autre : *Fort mit den Frauen aus den für sie ungesunden Fabriken*. Voilà qui s'appelle parler ! Et la famille sera sauvée !

La plupart, il est vrai, envisagent des remèdes moins radicaux et moins simples : le travail aux demi-temps et les assurances maternelles. Mais pas un qui ait l'air de se douter que

ces deux remèdes, le deuxième surtout, sont réclamés à grands cris par ces féministes qui, prétend-on, « prennent volontiers leur parti de la dissolution de la famille. » Pas un qui sache l'énorme et décevant travail accompli par nos sociétés féministes suisses, pour obtenir quelques maigres avantages dans la loi fédérale sur l'assurance-maladie, et, tout récemment... le rejet, par les Chambres fédérales de la Convention de Washington instituant l'assurance maternelle. Encore moins se doutent-ils que précisément ce que ces féministes dénaturées ont réclamé et obtenu en premier lieu dans les pays où elles votent, c'est l'assurance maternelle !

Epouses et mères, si ce n'est pas la nécessité de gagner votre pain qui vous pousse hors de chez vous, ce sera peut-être votre penchant à la philanthropie. Pourquoi non ? Vous pouvez vous occuper d'œuvres de relèvement, de la lutte contre l'alcoolisme et la prostitution, Messieurs les Zofingiens n'y voient point d'inconvénient. Vous pouvez vous enhardir jusqu'à vous mêler des affaires de l'Eglise, de l'école, et même des tribunaux pour enfants.

Mais jusqu'ici, et pas plus loin. N'oubliez pas que « le Code civil suisse donne à la femme tous les droits auxquels elle peut prétendre. » Ce que ces Messieurs semblent, eux, oublier, c'est à quel prix nous l'avons eu, ce beau Code : 26 pétitions (sans compter celles qu'on oublie) en l'espace de 23 ans, représentant chacune 60.000, — 100.000, — 260.000 femmes. Travail lassant, souvent illusoire, gaspillage de forces, qu'il faut recommencer pour le Code pénal. Décidément, le bulletin de vote serait plus simple. Mais ces Messieurs nous le refusent avec ensemble. Ils sont blasés sur la valeur sociale des droits politiques. Pourtant, l'un d'entre eux suggère l'idée de procéder, avant chaque votation, à une consultation des femmes ; si 50.000 d'entre elles demandent à voter, les femmes voteront. Sinon, non. Le seul et unique qui nous concède les droits politiques le fait parce qu'il a en vue l'intérêt de l'espèce, le bonheur de la majorité, et non parce que cela correspond « aux principes de justice, au droit ou au devoir..., arguments faciles et peu convaincants. »

Les principes de justice, le droit, le devoir : arguments faciles et peu convaincants ! Voilà où en sont nos étudiants. Et ceci : « L'utopie n'a pas sa place dans un travail central de Zofingue. » Ils ne sont pas idéalistes, les Zofingiens d'aujourd'hui, et ils s'en vantent !

S'ils sont très étroits au point de vue de nos droits politiques, ils sont plus libéraux en ce qui concerne l'instruction féminine. Sauf une ou deux exceptions, que l'on sent un peu honteuses d'elles-mêmes, tous la veulent large, et reconnaissent les aptitudes féminines aux professions libérales. « Que toutes les carrières soient ouvertes aux femmes, et que toute femme soit préparée à une carrière ; qu'on ne voie plus de ces jeunes filles dont la vie est littéralement gâchée parce qu'elles n'ont pas trouvé de mari. » — « Dieu soit loué ! les temps sont passés où la femme... n'osait s'intéresser qu'à son livre de cuisine et à sa corbeille de raccommodages. » Diverses questions actuelles : instruction mixte, service civique, sont examinées aussi.

Ce point du sujet a été traité avec plus de verve et de bon sens que les autres. C'est qu'il est plus familier, qu'il sort de la théorie. Le sachant ou non, en parlant de l'éducation de la jeune fille, nos étudiants exquissent la figure de celle qu'ils souhaitent pour leur femme de demain. « Dieu soit loué ! » disons-nous aussi. Pour eux l'oise blanche, la Gretchen équivoque, ont fait leur temps. Ils ne la chantent plus, le verre à la main, comme un des accessoires de leur « Burschenherrlichkeit », à peu près au même

titre que leur pipe ou leur chope. Nous préférons assurément les voir se demander gravement « quelles sont les conditions sociales nécessaires à la femme... etc. » Nous rendons hommage à leur bonnes dispositions et à leur sérieux. Mais nous trouvons leur gravité et leur assurance un peu excessives. Ils commettent une lourde faute de méthode, en parlant de nous à tort et à travers, sans nous connaître : « Les féministes prennent volontiers leur parti de la dissolution de la famille... C'est ce dévouement admirable que les féministes se plaisent à qualifier de vie d'esclavage » — les féministes ceci, les féministes cela... Où dont ont-ils pris ces idées-là ? Les féministes ne se dévouent pas ? Anna Shaw, Josephine Butler, tant d'autres moins lointaines, ne figurent pas, il est vrai, au programme des universités. Quand nos étudiants les rencontreront, nous ne doutons pas qu'ils les salueront bien bas. Nous ne leur faisons pas grief de ne pas les connaître, et d'ignorer quelques autres choses de la vie ; mais ne pourraient-ils pas aborder un tel problème avec un peu plus de défiance d'eux-mêmes, en se rendant compte que ni à leur âge, ni même plus tard, ils ne le résoudreont tout seuls ? Ils ont la conviction trop ferme et bien masculine qu'ils sont le sexe élu pour faire la loi à l'autre. Nous les louons de se demander « quelles sont les conditions sociales nécessaires à la femme pour l'accomplissement de sa mission morale dans la famille. » Mais qu'ils nous laissent arranger cela un peu à notre idée.

Et qu'ils nous donnent, pour cela, le droit de vote, puisqu'ils l'ont ou qu'ils vont l'avoir.

Emma PORRET.

Carrières féminines

La femme photographe

Larousse nous dit : « *Photographie* : Art de fixer sur une plaque impressionnable à la lumière des images obtenues à l'aide d'une chambre noire. »

Cette définition ne s'applique en somme qu'à la première partie du travail photographique. Cette première partie comprend deux opérations distinctes : l'exposition de la plaque à la lumière blanche et sa révélation à la lumière rouge du laboratoire. En second lieu vient la retouche du cliché obtenu ou retouche négative, puis l'obtention de l'épreuve sur papier, et enfin la retouche de cette épreuve ou retouche positive.

La chambre noire dont parle Larousse n'est pas autre chose que l'appareil photographique, se composant d'une boîte extensible grâce à un soufflet et pourvue à l'avant d'un système de lentilles nommé objectif, qui projette sur un verre dépoli, placé à l'arrière de la boîte, l'image des objets situés dans le champ qu'il embrasse.

La plaque, après avoir été exposée dans la chambre noire à la lumière reçue de l'objectif, est portée dans le laboratoire éclairé par une lampe rouge, qui n'a pas d'action sur la plaque. Là on développe la plaque, c'est-à-dire qu'on la plonge dans un liquide nommé *révélateur*, qui a la propriété de faire apparaître l'image que montrait tout à l'heure le verre dépoli de la chambre noire ; seulement c'est une image renversée qui vous montrera par exemple la neige noire, un nègre blanc, ou le ciel de midi sombre comme la nuit. La plaque sera ensuite fixée, c'est-à-dire que le bromure d'argent qui n'aura pas reçu l'action de la lumière, autrement dit les ombres de l'image, sera dissous dans un bain d'hyposulfite de soude, et il ne restera sur la plaque que les lumières représentées par des opacités plus ou moins fortes suivant l'intensité de lumière reçue, tandis que les ombres seront transparentes. Nous aurons ainsi obtenu un *cliché* ou *négatif*, qui au sortir du fixage sera lavé, puis séché.

Du négatif dépend toute la réussite des épreuves ou *tirage*. Il s'agit donc de l'améliorer le plus possible. Des procédés chimiques permettent de rendre cette image négative plus douce ou plus heurtée, si le développement n'a pas été bien conduit. Ensuite le négatif sera confié aux mains du retoucheur, qui aura pour tâche d'en corriger les